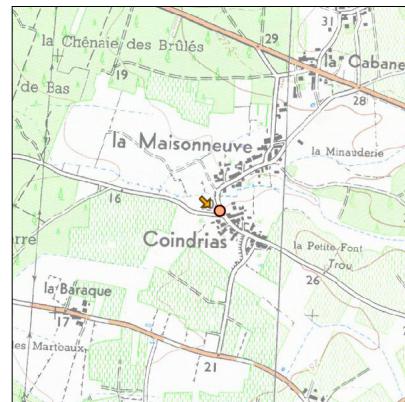
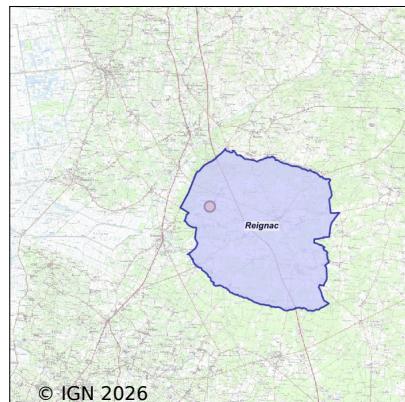


# Système d'assainissement 2023

## REIGNAC (Hameau de Maison Neuve)

### Réseau de type Séparatif



### Station : REIGNAC (Hameau de Maison Neuve)

<b>Code Sandre</b>	<b>0533351V004</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE REIGNAC
<b>Nom de l'exploitant</b>	COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
<b>Date de mise en service</b>	juillet 2017
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk et Pt phy-chi)
<b>Capacité</b>	260 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	15,6 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	31,2 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	18,2 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	39 m <sup>3</sup> /j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	39 m <sup>3</sup> /j
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Disques biologiques, Traitement physico-chimique en aération, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
<b>Filières BOUE</b>	
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	421 801, 6 466 081 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - La Coulée

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

15% de Reignac depuis 2008

### Observations SDDE

#### Système de collecte

En temps de pluie, le débit traité à la station augmente et dépasse occasionnellement la capacité hydraulique. Les fortes pluies de cet automne/hiver ont entraîné des volumes très hauts. Le réseau collecte des eaux parasites, nocives au traitement, qu'il faut localiser afin de planifier leur élimination. Un diagnostic du réseau s'est terminé en fin d'année dernière.

#### Station d'épuration

L'automatisme du PR de tête ne permet pas une alternance correcte du fonctionnement des pompes. Le poste de relevage est plutôt propre (présence d'un anneau graisseux).

Les eaux ne sont plus dégrillées grossièrement dans le poste de relevage (plus de panier) avant d'être injectées dans le décanteur digesteur.

Les boues issues des biodisques et décantées dans le clarificateur secondaire sont extraites vers la fosse de tête. Elle est purgée régulièrement (le niveau de boues n'est pas excessif).

Les eaux prétraitées sont oxydées dans les biodisques. Pour permettre un fonctionnement correct, la rotation doit être permanente (éviter que les boues longtemps immergées ne se décollent et que les boues à l'air ne sèchent).

Le biofilm est extrêmement abondant sur les premiers disques du premier caisson, il permet une très bonne nitrification. La présence de chlorure ferrique en freine une colonisation normale (les boues sont sombres et très minérales). Le point d'injection a été déplacé de la sortie des BioDisques vers le milieu de l'ouvrage (à suivre).

Les eaux, chargées des boues décollées des disques, sont clarifiées dans le décanteur secondaire. Son manque d'horizontalité n'entraîne le déversement des eaux claires que d'une partie de la goulotte de reprise, provoquant des vitesses trop élevées pour permettre une décantation normale des toutes les MES, en particulier lors des surcharges hydrauliques.

Les surfaces du décanteur et du clivage sont dégagées (absence de boues).

Les eaux traitées sont dirigées vers un chenal de mesure.

Avant rejet vers le milieu, les eaux traitées circulent dans un système de noues en charge. Les premiers mètres piégent les boues non retenues par le clarificateur. Les végétaux sont bien développés et les noues sont très enherbées.

Elles permettent de lisser le débit rejeté et d'en limiter l'importance de 25% en hiver et jusqu'à 60% en été. Elles permettent de dénitrifier légèrement et d'abaisser globalement l'ensemble des concentrations.

Le traitement est efficace et les noues permettent un affinement correct. L'impact du rejet sur le milieu reste faible. Le traitement de P n'est pas toujours suffisant

#### Sous produits

Purges occasionnelles du décanteur digesteur (boues primaire et retour des boues du clarificateur)

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0533351V002 REIGNAC (hameau Maison Neuve - communale)

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	16,2 m3/j	42 %			16,2 m3/j	
DBO5	5 Kg/j	32 %	310 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3,7 mg/l
DCO	12,4 Kg/j	40 %	760 mg/l	94 %	0,7 Kg/j	45 mg/l
MES	3,8 Kg/j		232 mg/l	92 %	0,3 Kg/j	19,1 mg/l
NGL	1,9 Kg/j		115 mg/l	70 %	0,6 Kg/j	35 mg/l
NTK	1,9 Kg/j		115 mg/l	97 %	0,1 Kg/j	3,1 mg/l
PT	0,2 Kg/j		12,3 mg/l	65 %	0,1 Kg/j	4,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

- |   |     |
|---|-----|
| ... à la collecte des effluents               | Non |
| ... à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ... à l'autosurveillance                      | Non |
| ... à l'exploitation des ouvrages             | Non |
| ... à la production des boues                 | Non |
| ... à la vétusté                              | Non |
| ... à la destination des sous-produits        | Non |

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0533351V004>